

Paris, le 4 mai 2020

Déconfinement : le service public social et médico-social, en 1^{ère} ligne pour accompagner et protéger les personnes les plus vulnérables

Après avoir gagné une première bataille, celle du confinement, la deuxième qui s'annonce, le déconfinement, s'avère autrement plus complexe pour les établissements publics sociaux et médico-sociaux. Si leur plan de bataille s'affine jour après jour, il reste encore beaucoup d'inconnues. Mais un point ne fait plus de doute : ils ne pourront mener ce combat seuls et sans moyens supplémentaires à court comme à moyen terme

L'engagement fort des professionnels, la capacité d'innovation des équipes, les solidarités locales, ont été de formidables leviers pour permettre aux établissements de « tenir » dans la période du confinement. Mais ils risquent de n'être plus suffisants dans la nouvelle période qui s'annonce.

En effet, pour les établissements sociaux et médico-sociaux, le déconfinement va aussi se traduire par la gestion des impacts de la crise sociale qui vient se sur-ajouter petit à petit à celle de la crise sanitaire.

En ce moment même, les structures sociales et médico-sociales sont déjà rentrées dans des actions de sortie de confinement compte tenu des besoins particuliers de certains publics particulièrement vulnérables et des demandes des parents de pouvoir disposer de moments de répit.

A horizon du 11 mai, l'enjeu va être d'accompagner les nombreux besoins (décompensations, évolutions défavorables de certaines situations, nouvelles situations à accueillir, retour à l'école, retour des soins etc.), avec un nombre considérable et inédit de contraintes (sanitaires, temps scolaires morcelés, tensions persistantes sur le personnel, craintes des professionnels et des usagers pour leur santé etc.) et dans le respect essentiel des droits des usagers.

A horizon de l'été, les établissements devront être en capacité également de maintenir un niveau particulièrement élevé d'activité (poursuite des nouveaux accompagnements, temps d'évaluation long des situations, risque d'absence ou de baisse d'activités et séjours de loisirs, besoin de répit pour les aidants) alors que le personnel devra pouvoir prendre du repos et récupérer.

Pour toutes ces raisons, la sortie du confinement, même très progressive, ne pourra donc se faire sans s'accompagner de forces vives supplémentaires, qualifiées mais aussi réassurées. Cela passe par un matériel de protection adapté et disponible mais qui ne suffira pas à lui-seul. Des recommandations et des consignes nationales claires à adapter aux différentes situations de travail sont selon nous une condition de réussite à l'accompagnement des usagers grâce à l'implication de toutes les parties prenantes (usagers eux-mêmes, leurs familles et les professionnels).

Forts des enseignements de la période de confinement, les établissements savent qu'ils ne pourront gagner la bataille du déconfinement seuls. Le déconfinement sera d'autant plus facilité grâce à la mise en place d'outils de coordination (de type cellule de crise inter-institutionnelle entre Préfectures, services de l'Etat, ARS, Conseils départementaux etc.) mis en place sur l'ensemble des territoires.